

# Séance du 28 Septembre 2010

Etaient présents : Madame Véronique LAGUERRE, Monsieur Jacky MAUPOINT, Madame Françoise DORE, Monsieur Vincent DUMONT, Madame Isabelle HARAND, Madame Marie Solange LECONTE, Monsieur Yann DUPUY, Monsieur Lionel VERMANDEL, Madame Sylvaine BOUCOURT, Monsieur Emmanuel SOENEN.

Etaient absents (excusés) : Monsieur Jean-Paul BATAILLE a donné pouvoir à Madame Françoise DORE

Le conseil municipal désigne Monsieur Jacky MAUPOINT comme secrétaire de séance

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1/ Renouvellement Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi Monsieur Mickaël PREVEL
--

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi signé le 28 avril 2010 pour une durée de 6 mois arrive à échéance le 31 octobre 2010.

Monsieur Mickaël PREVEL donne entière satisfaction dans les tâches qui lui sont demandées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de Monsieur Mickaël PREVEL pour une durée de 6 mois à compter du 1 novembre 2010.

2/ PLU- Cabinet d'étude
-------------------------

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 18 décembre 2008, le Conseil Municipal a décidé la modification du PLU.

Il convient maintenant de choisir le cabinet d'étude qui nous accompagnera dans cette démarche.

Après étude des devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir le cabinet HABITAT ET DEVELOPPEMENT pour un montant HT de 1 690,00€.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à la modification du PLU.

Une enquête publique devra être réalisée lors de la modification du Plan Local d'Urbanisme. Un devis sera demandé prochainement.

### 3/ Action Sociale pour le Personnel Communal \* Bon d'Achat

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors des séances des 21 janvier et 6 avril 2010 la mise en place de l'action sociale pour le personnel communal par le biais de bon d'achat avait été évoquée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le principe de l'octroi de ce bon d'achat. Une enveloppe budgétaire de 200 euros est votée à 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

Cette dépense sera imputée au compte 6232.

### 4/ Compte rendu des Délégués

Madame Isabelle HARAND informe le Conseil Municipal qu'une réunion au SAEP Syndicat d'Eau aura lieu le 6 Octobre 2010. Le compte rendu de la réunion du 8 janvier 2010 est mis à disposition des conseillers.

Madame Véronique Laguerre fait compte rendu des dernières réunions qui ont eu lieu au SYDAR concernant le tourisme sur la Communauté de Communes d'Amfreville La Campagne. Le comité de pilotage a interrogé les élus de la Communauté de Communes, sur l'éventualité de création d'un pôle « Office de Tourisme » sur notre canton. Ce projet n'est pour l'instant pas retenu. Dans un premier temps, il serait préférable d'étudier les possibilités et le coût financier que représenterait l'entretien une à deux fois par an, par le service voirie de la Communauté de Communes, des chemins de randonnées recensés. Cette étude sera proposée aux élus très prochainement.

Madame Françoise DORE met l'accent sur la sécurité des randonneurs qui empruntent nos chemins et la route de la Vallée de l'Oison.

Monsieur Lionel VERMANDEL, rappelle que nous avons une commission Tourisme, qui n'est pas ou très peu activée.

Madame Françoise Doré qui en est la Vice Présidente, fait part d'un compte rendu de cette commission qui n'a suscité aucune remarque.

Madame Le Maire propose à Madame Françoise DORE, de programmer une réunion.

Madame le Maire a assisté à une réunion d'information sur l'éolien dans les territoires. Un des objectifs de la politique de développement général des énergies renouvelables concerne l'éolien. Pour la Haute Normandie, une estimation indicative de 28 à 48 machines/an. Le 26 février 2009, par circulaire, les préfets de région ont été avisés qu'ils devraient engager, avec la concertation des conseils régionaux, une élaboration d'un document de planification de l'énergie éolienne terrestre en tenant compte de plusieurs critères (atteinte aux paysages, patrimoine, qualité de vie des riverains.) L'intercommunalité est à privilégier pour élaborer une ZDE (Zone de développement Eolien). Le Canton d'Amfreville pourrait être concerné par une ZDE.

Madame LAGUERRE, met à disposition le Compte Rendu de la réunion Bureau de la Communauté de Communes de Juillet 2010.

## 5/ Compte rendu des commissions communales

Madame Marie Solange LECONTE prend la parole pour donner un bilan des finances. Le prévisionnel semble être respecté.

Monsieur Lionel VERMANDEL fait part de l'exécution des travaux en ce qui concerne la réparation du pignon de l'extension de la salle communale par l'entreprise BERENGER, ainsi que la réalisation de l'abri bus qui donne satisfaction pour sa qualité d'esthétisme. Le stationnement des transports scolaires, prévu par un marquage au sol ne semble pas toujours respecté. Nous restons vigilants et ne manquerons pas de remonter ces observations au service concerné. Les effacements de réseaux, rue du Quesnot, ont débuté et devraient durer environ 2 mois. La commission a décidé de faire installer un éclairage muni d'une ampoule LED pour tester sa longévité.

Monsieur Lionel VERMANDEL, fait part du courrier reçu en juin, concernant les exonérations de taxes foncières de droit et celles prises par délibération lors de conseils municipaux. Pour notre commune ces exonérations concernent : logements nouveaux et additions de constructions affectées à l'habitation durant les deux années qui suivent celles de leur achèvement, exonération accordée aux contribuables âgés de plus de 75 ans et de condition modeste, immeubles en exonération permanente totale, ainsi que terres agricoles (terres, prés, vignes, vergers, bois, landes et jardins horticoles). Le conseil Municipal après avoir pris note de ces informations décide de ne rien changer.

Monsieur Emmanuel SOENEN annonce que les travaux de pose du Columbarium, du jardin des Souvenirs et de l'ossuaire ont été réalisés par l'entreprise LHUILLIER. Nous devons maintenant travailler en commission, sur l'aménagement des abords ainsi que la finalisation du règlement de ce site. Une réunion est programmée pour le mardi 12 octobre.

## 6/ Informations diverses

Matériel Communal : Monsieur Vincent DUMONT, relate les différents problèmes rencontrés pendant l'été avec le tracteur. Il est décidé, de demander un devis de réparation, afin de réfléchir s'il ne serait pas judicieux de le remplacer ? Il semble indispensable que tous les ans, nous donnions en révision le tracteur. Nous réfléchissons également aux nombreux déplacements que notre employé communal est obligé d'effectuer pour se déplacer avec ce tracteur.

GAZ : suite à la deuxième prospection effectuée pendant l'été, Monsieur Vincent DUMONT et Madame Le Maire donnent compte rendu de la réunion du 28 Septembre 2010 entre La Commune, TOTALGAZ et le SIEGE (Syndicat d'Electricité). Un prochain entretien est prévu entre La Commune et le SIEGE, lundi 4 octobre 2010.

Aménagement de l'« Espace Guillemot » et future place « Norbert Soenen », Madame Véronique LAGUERRE, explique qu'elle a reçu le 30 juillet Monsieur Coubé du CAUE d'Evreux, pour redéfinir notre projet afin d'obtenir une subvention, notre première demande étant refusée. Des plans avec différentes modifications de l'accès et aménagement d'espaces verts, ont été dessinés. Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du futur projet, pense qu'il ne correspond pas à notre commune notamment au niveau du coût. Il est décidé, de lancer les travaux pour finaliser la future place « Norbert Soenen » sans demande de subvention. Ces travaux d'un montant estimé à 4 578 euros, comprennent, la réalisation d'un support avec un plan de la commune et une stèle avec le nom de cette place. Pour ce qui est de l'espace Guillemot où une table de pique nique, table de Ping Pong et autres devaient être installés, le Conseil Municipal souhaite faire effectuer un devis comprenant la pose. Monsieur Yann DUPUY se charge de faire chiffrer.

Madame Le Maire, a reçu le 14 septembre, une réponse négative pour la demande de subvention concernant la réfection du pignon de l'église. Trois devis ont été effectués, un premier par CURSUS pour un montant TTC de 21 285.76, un deuxième par l'Entreprise TERH pour un montant TTC de 41 919.99 et un troisième par l'Entreprise Normandie Rénovation pour un montant TTC de 81 418.98. Le refus à notre demande de subvention Départementale, est dû au fait que le prestataire choisi par la commune, semblerait ne pas posséder les qualifications professionnelles requises dans le domaine de la restauration du patrimoine. Cette entreprise est pourtant régulièrement demandée par des communes avoisinantes, pour ce type de travaux. La commission cimetièrè s'est rendue à Heudebouville voir les travaux de réfection de leur église, qui ont été réalisés parfaitement et avec respect dans le choix des matériaux. Le Conseil Municipal reste perplexe quand à cette décision. Madame LAGUERRE se renseigne sur ce refus.

Monsieur Jacky MAUPOINT fait part aux conseillers qu'il a rencontré Madame LEGAY suite aux souhaits de la Municipalité d'acquérir le terrain réservé en face la Mairie, Madame LEGAY ne souhaite pas vendre ce terrain à ce jour.

## 7/ Questions diverses

Madame Françoise DORE s'inquiète de la dangerosité de la Route des PAILLARDS les automobilistes roulant à vive allure. Un accident assez violent y a eu lieu courant septembre. Madame Sylvaine BOUCOURT signale également le mauvais état de cette route. Madame le Maire remonte l'information aux personnes responsables de cette départementale.

Monsieur Emmanuel SOENEN demande pourquoi la secrétaire ne donne pas les revenus cadastraux des terrains dont Madame Nadège SOENEN est locataire. Madame Le Maire répond que la Mairie donne les revenus cadastraux aux propriétaires des terrains et non pas aux locataires.

**Prochaines réunions** : Ensemble des Conseillers Municipaux : travail sur la modification du PLU le jeudi 14 Octobre 2010 à 20 heures.

Commission travaux le samedi 16 octobre à 11 heures.

Commission communication les 21 Octobre et 25 Novembre à 20 heures.

Commission embellissement le jeudi 28 Octobre à 13 heures 30.

La séance est levée à 23 heures 30

